



Contrat de maintenance photocopieur

Par **GRENOUILLE 95**, le **18/12/2012** à **18:17**

Bonjour

voilà - nous avons fait l'acquisition d'un photocopieur Ce photocopieur est en maintenance avec un prestataire extérieur - celui-ci a fusionné et depuis galère.....

aucune intervention de maintenance n'est faite enfin galère;

nous avons dénoncé le contrat de maintenance -

or ce prestataire nous réclame une importante somme, somme se reposant sur un calcul de probabilité de consommation de copie sur les 41 mois restants du contrat.

Nous ne comprenons pas - ce photocopieur nous appartient -

A la lecture du contrat en cours, il s'agit d'un contrat de leasing et non un contrat banal de maintenance.

Que pouvons-nous faire.

merci de bien vouloir m'aider dans ma recherche

Mme Cervera